

Un enjeu politique : la pasteurisation

Valéry Colas

Number 71, Fall 2002

Une pinte d'histoire : l'industrie du lait

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/7481ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Colas, V. (2002). Un enjeu politique : la pasteurisation. *Cap-aux-Diamants*, (71), 22–22.

UN ENJEU POLITIQUE : LA PASTEURISATION

PAR VALÉRY COLAS

L'adoption du Règlement 891 concernant la pasteurisation obligatoire du lait à Montréal a suscité tout un débat! Pendant près de dix ans, le docteur Séraphin Boucher a tenté de le faire adopter. Or, le maire, Médéric Martin, était contre. Ainsi, même si le projet de règlement avait reçu l'appui d'une majorité des acteurs sociaux montréalais, celui-ci est débouté par les instances municipales, le 7 juin 1920. Il fallut donc attendre l'intervention d'Ernest R. Décary, président

de la Commission administrative (instaurée par le gouvernement québécois pour l'administration municipale de 1918 à 1921), pour voir le règlement présenté officiellement aux instances de la ville. L'année précédente, il lance une vaste consultation auprès de différents acteurs sociaux montréalais. À cette occasion, le docteur Séraphin Boucher et le maire Médéric Martin s'affrontent.

Au-delà des considérations de santé publique, le dossier de la réglementation du commerce du lait constitue un enjeu de plus dans la lutte que se livrent politiciens d'ascendance populiste et réformiste pour le contrôle de l'administration de la Ville de Montréal. Alors que le maire Martin représente la figure de proue des populistes – prompts à la corruption et au patronage –, le directeur du Service de santé, le docteur Séraphin Boucher, est fortement appuyé par les milieux réformistes, dont il est lui-même issu. Les liens qu'entretient le maire avec les membres de la petite bourgeoisie francophone – dont ceux qui possèdent des intérêts dans le commerce des produits laitiers – sont assez forts pour qu'il se rallie à leurs arguments et se positionne contre l'adoption du règlement. Tout en reconnaissant les bienfaits que ledit règlement pourrait avoir sur la santé publique, Martin met de l'avant des considérations d'ordre économique pour justifier son opposition. Le maire prétend qu'un tel règlement ruinerait les petits producteurs, créerait des monopoles laitiers et provoquerait une hausse généralisée du prix du lait.

Tant que Martin sera au pouvoir, il sera impossible pour le docteur Boucher de faire adopter son projet de règlement. Il faudra donc attendre l'élection à la mairie du réformiste Charles Duquette, en 1924, pour voir le projet de règlement adopté, à l'été 1925. Puis, il est finalement entré en vigueur le 1^{er} mai 1926. ♦



Médéric Martin, maire de Montréal. Photographie *Montreal Old and New*, p. 45, v. 1912. (Archives de l'auteur).

Valéry Colas est historienne.